

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES RESSOUR-
CES HUMAINES

93-364 du 20 AOUT 1993

DECRET N° _____/MFPRA.DGFP.DME.HM.16

Portant intégration, nomination et titularisation à titre exceptionnel de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête KIBOULOU (Bernard.-)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant la prise du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérimaires des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;

D.G.B.

D.G.C.F.

REMERCIEMENTS :

.../...

AL *R*
ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790.

OPTION : ECONOMIE DU COMMERCE :

- KIBOULOU (Bernard, né le 24 Mai 1959 à Kingoué, titulaire du Diplôme de " Master of Science " en Economie, obtenu à l'Institut de Commerce Soviétique de Donetsk (U.R.S.S).

OPTION : "CONSTRUCTION DE CHEMIN DE FER, VOIE ET ENTRETIEN DE LA VOIE "

- MOGNEKE *Leopold*, né le 15 Octobre 1959 à Mossaka, titulaire du Diplôme de "Master of Science en Ingénierie", obtenu à l'Institut des Ingénieurs des Transports Ferroviaires de Moscou (U.R.S.S).

OPTION : ARCHITECTURE :

- MOYA (Joseph, né le 17 Avril 1956 à Abala, titulaire du Diplôme de " Master of Science " en Architecture, obtenu à l'Ecole Supérieure du Bâtiment et des Travaux Publics d'Odessa (U.R.S.S).

OPTION : BIOCHIMISTE :

- N'KODIA (Jean Pierre), né le 09 Avril 1955 à Brazzaville, titulaire du Diplôme de " Master of Science " en Biologie, obtenu à l'Université d'Etat de Khaskov (U.R.S.S).

ARTICLE 2: Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de l'Éducation Nationale, Chargé de la Réforme du Système Educatif.

.../...

N

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1987 et nommés au 1er échelon de leur grade indice 3 pour compter du 05 Octobre 1987 Acc = Néant.

230

ARTICLE 4 : Le présent ~~arrêté~~ ^{décret} ~~qui~~ prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, ~~sera communiqué~~ ^{Sera} ~~publié au JORC et communiqué partout où besoin sera~~ ^{publié au Journal Officiel.}

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 20 AOUT 1992

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives,

- Général Jacques Joachim YHOUEY ORANGO -

- Jean Prosper KOYO -

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- DGFP/DME..... 3
- DGFP/BST..... 3
- D.G.B..... 3
- D.G.C.F..... 1
- MENRSE..... 2
- DOSSIERS..... 12
- INTERESSES..... 4
- SGG/BC..... 2.-